



CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION AÉRONAUTIQUE  
CÉGEP DE CHICOUTIMI

1, rue de l'Aéroport, St-Honoré (Québec), Canada G0V 1L0 | [cqfa.ca](http://cqfa.ca)

AVANT DE REMPLIR LES DOCUMENTS ET DE COMPLÉTER LA DEMANDE D'ADMISSION POUR LE PROGRAMME DE TECHNIQUES DE PILOTAGE D'AÉRONEFS (280.A0), LE CANDIDAT EST PRIÉ DE LIRE ATTENTIVEMENT LES PRÉSENTES DIRECTIVES ET DE S'Y CONFORMER

## CANDIDAT DE MOINS DE 18 ANS

Tout candidat âgé de moins de 18 ans avant le 1<sup>er</sup> mars doit fournir une autorisation écrite (formulaire R-52) d'un de ses parents ou de son tuteur légal. Le formulaire est situé à la dernière page de ce document. Le formulaire dûment complété doit être reçu au plus tard le 1<sup>er</sup> mars à 23 h 59, à défaut de quoi la demande d'admission ne sera pas traitée. Faire un envoi séparé pour ce document en inscrivant en objet : votre nom de famille, prénom et R-52

VEUILLEZ EXPÉDIER CE DOCUMENT PAR COURRIEL À L'ADRESSE SUIVANTE : [selection@cqfa.ca](mailto:selection@cqfa.ca)

## POUR TOUS LES CANDIDATS QUI DÉPOSENT UNE DEMANDE

Une fois votre demande déposée, vous devez noter votre numéro de dossier attribué par le SRASL (service régional d'admission) et faire parvenir les renseignements et documents suivants par courriel à [selection@cqfa.ca](mailto:selection@cqfa.ca) au plus tard le 1<sup>er</sup> mars à 23 h 59. À défaut de recevoir le dossier à temps et complet, la demande peut être rejetée sans préavis.

- En objet du courriel : NOM DE FAMILLE et PRÉNOM
- Dans le courriel
  - o inscrire de nouveau votre NOM DE FAMILLE et PRÉNOM
  - o inscrire votre numéro de dossier SRASL
  - o votre adresse courriel de référence (**aucune adresse gmail acceptée, puisque ces adresses rejettent les courriels provenant du CQFA, ce qui peut vous faire manquer de l'information importante**)
  - o votre date de naissance (aaaa-mm-jj)
  - o votre numéro de RAMQ avec date d'expiration
  - o inscrire si vous avez une condition médicale particulière qui pourrait demander une évaluation de votre dossier
- Joindre les documents suivants :
  - o votre relevé de notes du secondaire (ou bulletin scolaire le plus récent)
  - o vos relevés de notes du collégial et de l'université (si applicable)
  - o une photo de votre carte de RAMQ
  - o une photo de votre passeport (si applicable)
  - o une photo de vos licences de Transports Canada et certification médicale (si applicable)
  - o une lettre de motivation qui explique pourquoi vous souhaitez intégrer le programme
  - o un CV récent



CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION AÉRONAUTIQUE  
CÉGEP DE CHICOUTIMI

1, rue de l'Aéroport, St-Honoré (Québec), Canada G0V 1L0 | [cqfa.ca](http://cqfa.ca)

## CONDITIONS D'ADMISSION

### Préalables scolaires

Diplôme d'études secondaires (depuis juin 2010) :

- Mathématiques technico-sciences ou sciences naturelles de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- Physique de la 5<sup>e</sup> secondaire.

Diplôme d'études secondaires (avant juin 2010) :

- Mathématiques 536;
- Physique 534.

Si le parcours d'études chevauche les deux régimes scolaires, il faut communiquer avec le Service de l'aide pédagogique au 418 549-9520, poste 2312.

Mathématiques : Formation aux adultes : TS 5 = mat-5160, mat-5161, mat-5163 ou SN 5 = mat-5170, mat-5171, mat-5173 **Avoir complété les deux premiers modules avant le 1er mars.**

Physique : Formation aux adultes : 5161 et 5162. **Avoir complété le premier module avant le 1<sup>er</sup> mars.**

### Conditions spécifiques

Le candidat doit être citoyen canadien ou résident permanent du Canada. De plus, sa résidence principale doit être située au Québec. Des preuves de résidence peuvent être exigées.

Un candidat ayant fait ses études hors Québec doit déposer au SRASL (service régional d'admission) ses relevés de notes et diplômes afin de procéder à l'étude des équivalences, ce qui déterminera la possibilité ou non d'accéder aux tests écrits de la deuxième étape. Cette procédure peut être longue; il est donc recommandé fournir les documents le plus rapidement possible afin d'assurer la production de l'équivalence avant le 1<sup>er</sup> mars.

Le candidat doit répondre aux exigences du programme en matière de santé physique. Les critères de santé physique exigés reposent sur les conditions d'embauche dans les compagnies aériennes. Les critères peuvent être supérieurs aux exigences de Transports Canada. Les examens médicaux sont effectués à Chicoutimi et les candidats qui sont retenus pour la troisième étape du processus de sélection sont avisés **par courriel** des modalités de cette étape.



CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION AÉRONAUTIQUE  
CÉGEP DE CHICOUTIMI

---

1, rue de l'Aéroport, St-Honoré (Québec), Canada G0V 1L0 | [cqfa.ca](http://cqfa.ca)

## PROCESSUS DE SÉLECTION<sup>1</sup>:

### Étape 1 : conditions d'admission au 1<sup>er</sup> mars

- Être citoyen canadien ou être résident permanent du Canada;
- Résider au Québec;
- Détenir ou être en voie d'obtenir les préalables scolaires, mathématiques et physique matières fortes, 5<sup>e</sup> secondaire.

Le candidat répondant à ces conditions d'admission est invité, par courriel, à se présenter aux examens écrits de l'étape 2.

**Au 22 mars 2021, si aucune réponse n'a été transmise, bien vouloir communiquer avec le CQFA au 418 673-3421.**

### Étape 2 : Tests écrits et dossier scolaire

Le candidat retenu doit se présenter à une série d'examens écrits d'une durée approximative de quatre heures. Ces examens ont lieu simultanément dans différentes villes au Québec. Le candidat se déplace, à ses frais, à l'un des endroits ciblés qu'il aura préalablement choisi.<sup>2</sup>

Des **frais** d'environ **85 \$<sup>3</sup>** sont chargés au candidat pour ces examens écrits. Le paiement est exigé avant de se présenter aux examens et un système de paiement en ligne est disponible durant la période de sélection.

Sous forme d'une batterie de tests mesurant les aptitudes nécessaires à la réussite du programme et à l'exercice de la profession, les examens visent à déterminer, entre autres, la mémoire à court terme, la précision et la rapidité d'exécution.

Les résultats des études du candidat sont analysés et pondérés mathématiquement. Les matières constituant des préalables absolus (mathématiques et physique) ont une pondération plus forte. Des notes variant entre 80 % et 85 % au secondaire sont souhaitées pour considérer une réussite des cours du programme du CQFA.

Ces examens auront lieu le samedi **27 mars 2021** et le candidat sélectionné pour l'étape 2 sera convoqué **au plus tard le 19 mars 2021**, par courriel.

---

<sup>1</sup> Processus en révision : des changements pourraient être annoncés en temps et lieu.

<sup>2</sup> La situation peut être révisée en fonction de la pandémie de COVID-19.

<sup>3</sup> Les frais d'administration et les coûts des examens médicaux exigés par le CQFA peuvent être modifiés sans préavis en raison des changements normatifs ou réglementaires.



CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION AÉRONAUTIQUE  
CÉGEP DE CHICOUTIMI

---

1, rue de l'Aéroport, St-Honoré (Québec), Canada G0V 1L0 | [cqfa.ca](http://cqfa.ca)

### Étape 3 : Entrevue, tests divers et habiletés spécifiques au pilotage

Après l'analyse des résultats des tests de l'étape 2, le CQFA retient 120 candidats. Le candidat retenu pour la troisième étape est invité, par courriel, à se présenter au CQFA pour effectuer une entrevue et des tests informatisés qui mesurent ses habiletés à gérer un système complexe en évaluant ses réactions face à diverses situations. Quant à l'entrevue, elle a pour but de mieux connaître le candidat, ses connaissances, l'interprétation de différentes situations ainsi que de mesurer son intérêt et sa motivation.

Le candidat subit, en même temps, la série d'examens médicaux exigés par le CQFA ainsi que par Transports Canada. Si possible, il a aussi l'occasion de visiter les installations et de prendre contact avec les étudiants en cours de formation. De plus, le candidat doit fournir d'autres documents demandés lors de son invitation à l'étape 3.

Le séjour est d'environ deux jours. Des groupes sont formés pour recevoir les candidats qui se présenteront au CQFA entre la mi-avril et la fin du mois de mai. Certains frais sont exigés (à titre indicatif, **110 \$** pour les examens de la vue pour un candidat de plus de 18 ans ainsi que **185 \$** pour les frais médicaux et d'administration)<sup>4</sup>.

À la suite de la troisième étape, 40 étudiants sont sélectionnés et invités à s'inscrire au programme et 10 seront mis sur une liste d'attente. Les réponses des candidats sélectionnés ou exclus seront envoyées, par courriel, à partir de la deuxième semaine du mois de juin 2021.

---

<sup>4</sup> Les frais d'administration et les coûts des examens médicaux exigés par le CQFA peuvent être modifiés sans préavis en raison des changements normatifs ou réglementaires.



CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION AÉRONAUTIQUE  
CÉGEP DE CHICOUTIMI

---

1, rue de l'Aéroport, St-Honoré (Québec), Canada G0V 1L0 | [cqfa.ca](http://cqfa.ca)

## Examens médicaux

Le candidat doit satisfaire à toutes les conditions prescrites par Transports Canada dans le but de se qualifier à l'obtention d'un certificat médical de catégorie 1. Le candidat ne doit être atteint d'aucune maladie ou affection qui pourrait le rendre susceptible de se trouver dans l'impossibilité de piloter un aéronef en toute sécurité, et ce, **pour toute la durée du programme et au-delà**. De ce fait, le CQFA et les médecins examinateurs délégués mandatés par le CQFA **se réservent le droit d'exiger de meilleurs résultats médicaux que ceux prescrits par Transports Canada, entre autres, pour certaines maladies dites évolutives qui pourraient rendre le candidat inapte au vol, et ce, à brève échéance.**

Comme plusieurs conditions médicales ne permettent pas l'obtention d'un certificat médical de catégorie 1 (ex. : diabète sucré), il est suggéré que tout candidat qui n'est pas exempt de toute anomalie congénitale ou acquise, de toute affection physique active, latente, aiguë ou chronique; de toute blessure, lésion ou séquelle d'une intervention chirurgicale, de tout effet ou effet secondaire ressenti suite à l'usage de toute substance médicamenteuse délivrée sous ou sans ordonnance, de consulter la réglementation aérienne ou de s'adresser à un médecin examinateur délégué de l'aviation civile. Une liste des médecins examinateurs délégués de l'aéronautique civile est disponible sur le site Internet de Transports Canada ([www.tc.gc.ca](http://www.tc.gc.ca)). **Un candidat ayant déjà un certificat médical classe 1 doit, malgré tout, procéder aux examens médicaux de la troisième étape.**

Les examens médicaux sont aux frais du candidat et incluront :

Gratuits :

- analyse des antécédents médicaux personnels et familiaux (couvert par la RAMQ);
- examen complet majeur.

Frais de 185 \$<sup>5</sup> :

- audiogramme;
- électrocardiogramme;
- analyse de sang et d'urine;
- tests médicaux requis par le CQFA.

Examen visuel :

- 35 \$<sup>6</sup> pour le rapport (tous les candidats);
- 95 \$<sup>7</sup> (pour l'examen du candidat de 18 ans et plus seulement).

---

<sup>5</sup> Les frais d'administration et les coûts des examens médicaux exigés par le CQFA peuvent être modifiés sans préavis en raison des changements normatifs ou réglementaires.

<sup>6</sup> Idem

<sup>7</sup> Idem



CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION AÉRONAUTIQUE  
CÉGEP DE CHICOUTIMI

---

1, rue de l'Aéroport, St-Honoré (Québec), Canada G0V 1L0 | [cqfa.ca](http://cqfa.ca)

Tous les examens médicaux et visuels se déroulent à Chicoutimi. Advenant le cas où certains examens plus approfondis se révèlent nécessaires, le spécialiste mentionnera au candidat les tests supplémentaires nécessaires à effectuer. Si tel est le cas, le candidat devra se présenter, de nouveau et à ses frais, devant le spécialiste pour effectuer les examens requis pour confirmer ou infirmer la condition à valider. Le candidat devra, selon le besoin, demeurer, à ses frais, une journée supplémentaire pour effectuer lesdits tests. Il est également possible que le candidat soit dirigé vers une clinique près de son domicile, mais il devra tout de même voir le spécialiste recommandé, sans quoi l'examen complémentaire ne sera pas considéré et la candidature sera rejetée.

### **Détails complémentaires :**

Tous les candidats doivent avoir lu et compris toutes les fiches déposées sur le site Internet du CQFA (Cannabis et aviation, Dyslexie et dysorthographe, Santé globale, médication et opérations, Trouble du déficit d'attention). À défaut de répondre aux exigences énoncées sur ces fiches, le candidat pourrait voir sa candidature rejetée du processus sans aucune justification supplémentaire. Pour des questions supplémentaires sur un état de santé, il est possible de contacter le CQFA ou un médecin examinateur de Transports Canada pour tenter d'avoir des renseignements supplémentaires permettant de confirmer ou d'infirmer le dépôt de la candidature.



CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION AÉRONAUTIQUE  
CÉGEP DE CHICOUTIMI

1, rue de l'Aéroport, St-Honoré (Québec), Canada G0V 1L0 | [cqfa.ca](http://cqfa.ca)

## EXIGENCES VISUELLES

**\*\* Ces exigences sont sujettes à des modifications sans préavis \*\***

Tout candidat qui ne présente pas une vision répondant aux normes ne peut demander l'admissibilité au programme de Techniques de pilotage d'aéronefs (280.A0).

Toute opération régularisant une vision déficiente doit être effectuée avant la demande d'admission et selon les délais prescrits pour s'assurer du maintien de la condition visuelle.

Au 1<sup>er</sup> mars, le candidat doit avoir une vision conforme aux exigences de Transports Canada et du CQFA. Dans le cas contraire, sa candidature sera rejetée à la troisième étape du processus, sans accommodement possible.

Tout candidat ayant subi une correction de la vision doit fournir son rapport d'opération et les rapports de suivi au CQFA et au professionnel qui est responsable des examens de la troisième étape, sans quoi l'étude du dossier pourrait être retardée et mener à une exclusion du processus.

- **Acuité visuelle** : de **6/6** en vision de loin et de près pour chaque œil mesuré séparément avec ou sans correction (lunettes ou verres de contact). De plus, si correction il y a, l'erreur de réfraction devra se situer dans les normes acceptées par le CQFA et Transports Canada.
- **Le candidat doit posséder** une acuité visuelle sans correction égale à au moins 6/60(20/200) pour chaque œil pris séparément.
- **Erreur de réfraction** ne dépassant pas **(+) 3.0** dioptries d'**hypermétropie** et **(-) 3.0** dioptries de **myopie** (équivalent sphérique inclus).
- **Équilibre musculaire en vision de loin** :
  - pas plus de **6 Δ** d'**ésophorie**, avec réserve fusionnelle du **double** de la phorie;
  - pas plus de **6 Δ** d'**exophorie**, avec réserve fusionnelle du **double** de la phorie;
  - pas plus de **1 Δ** d'**hyperphorie**, avec réserve fusionnelle du **double** de la phorie.
- **Autres exigences requises**
  - Pas de tropie (strabisme);
  - Vision binoculaire requise;
  - Pas de suppression;
  - Pas de pathologie oculaire;
  - Champ visuel normal (central et périphérique).

▪ Vision des couleurs :

Type de test	Édition	Plaques à lire inclusivement	Nombre d'erreurs permises par test
American Optical	18 p.	1 à 18	3
Ishihara	16 p.	1 à 8	1
Ishihara	24 p.	1 à 15	2
Ishihara	36 p.	1 à 21	3
Fornsworth D-15 Saturé			Aucune

**Exigences visuelles APRÈS OPÉRATION AU LASER :**

Ces exigences sont basées sur celles de Transports Canada. Le progrès des différentes techniques d'intervention au laser fait en sorte que les exigences sont en constante évolution. Ainsi, elles sont sujettes à changements sans préavis.

**Kératectomie photoréfractive (PRK) et le Lasik :**

L'intervention (initiale et reprise) doit avoir eu lieu au moins **3 mois** avant le 1<sup>er</sup> mars, si la prescription était **inférieure à + ou - 3.00** dioptries.

Pour une prescription **jusqu' à ou supérieure à + ou - 6.00** dioptries, l'intervention (initiale ou reprise) doit avoir eu lieu **6 mois** avant le 1<sup>er</sup> mars. Par la suite, le candidat doit être vu pour un contrôle 3 mois et 6 mois après la date de son opération.

Exemples de calcul du délai requis pour une opération : avec une prescription de départ de -4,25, l'opération doit être effectuée 4 mois et une semaine avant le 1<sup>er</sup> mars. Pour une prescription de -5,75 : cinq mois et 3 semaines avant le 1<sup>er</sup> mars.

**Kératotomie radiaire (RK)** : l'intervention doit avoir eu lieu au moins **12 mois** avant le 1<sup>er</sup> mars.





CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION AÉRONAUTIQUE  
CÉGEP DE CHICOUTIMI

1, rue de l'Aéroport, St-Honoré (Québec), Canada G0V 1L0 | [cqfa.ca](http://cqfa.ca)

**FORMULAIRE R-52 - AUTORISATION DES PARENTS**  
**CANDIDATS DE MOINS DE 18 ANS**

**N.B. :** Cette autorisation d'un des parents est **nécessaire à tout candidat qui n'a pas atteint l'âge de 18 ans avant le 1<sup>er</sup> mars**. Faire parvenir le document complété au [selection@cqfa.ca](mailto:selection@cqfa.ca) avant le 1<sup>er</sup> mars 23 h 59

**À QUI DE DROIT,**

J'autorise, par la présente, mon enfant, \_\_\_\_\_  
Nom, Prénom Code permanent  
à faire sa demande d'admission et, s'il est sélectionné, à s'inscrire dans le programme 280.A0 (Techniques de pilotage d'aéronefs) et à entreprendre les cours de la technique, au Cégep de Chicoutimi.

Numéro d'assurance maladie de l'étudiant : \_\_\_\_\_

**COORDONNÉES DU PARENT / TUTEUR**

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE COURRIEL<sup>1</sup> : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
JOUR MOIS ANNÉE

SIGNATURE du parent / tuteur : \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Veuillez fournir une adresse de messagerie électronique qui est valide et que vous consultez régulièrement, car de l'information importante vous sera acheminée par courriel. Pour une raison qui nous est inconnue, les adresses Gmail refusent les courriels du CQFA. Nous vous demandons de fournir un autre type d'adresse pour ne pas manquer des correspondances importantes en lien avec le processus de sélection.